

**Bulletin d'adhésion ou de renouvellement 2012**

(adhésion valable du 01 janvier au 31 décembre)

à renvoyer à HARMONICAS DE FRANCE FEDERATION S/CO Ch. TÊTU 5 rue Alexandre Fleming 66000 PERPIGNAN

NOM, PRENOM : .....	TEL: .....
	COURRIEL (mail) : .....
ADRESSE :  Rue: .....	Code Postal: ..... Pays: .....  Ville: .....
ANNEE DE NAISSANCE: .....	Facultatif: PROFESSION OU QUALIFICATION.....
Harmonicas pratiqués (entourez-les): diatonique chromatique chord basse tremolo	Autre association d'harmonica où vous participez

Votre adhésion vous donne droit à l'envoi des publications de l'Association, dont HARMONICAS DE FRANCE FEDERATION Magazine.  
 Celle-ci est à régler entre décembre et janvier. Les nouveaux adhérents en cours d'année recevront les numéros précédents.  
 La cotisation annuelle est fixée à **35 € (France) ou 40 € (Hors France) ou 25 € (moins de 16 ans France)**. (chèque à l'ordre de *H2F*)  
 Adhérents d'une association adhérente de H2F: tarif spécial: rapprochez-vous de votre Trésorier.

A ..... le ..... Signature: